

## Infos Retraités

Dans un contexte particulièrement marqué par l'ombre de la déflation dans les pays de l'Union Européenne, les prévisions pour 2015 confirment une croissance faible et une augmentation du chômage... Le gouvernement français fait voter le budget et les projets de loi de la Sécurité sociale, qui provoquent des débats et des critiques, car la volonté de financer le pacte de responsabilité et le CICE conduit à une recherche d'économies qui remettent en question des principes fondamentaux du pacte social.

A nouveau, est posé le problème des retraites et du coût de celles des fonctionnaires. Selon les documents annexes du projet de loi des finances, les retraites de la fonction publique représentent 25 % de la dépense des retraites en France, pour pas plus de « 15 % des pensions servies ».

Difficile de ne pas comprendre l'accusation ! Et comme il est précisé aussi que sur les 26 milliards (1,3 du PIB) de hausse des dépenses de l'État - financées par la dette – 8 milliards ont servi à ces dites retraites, la conclusion est facile : nous, retraités de la fonction publique, nous sommes responsables de l'augmentation de la dette !

Mais les 20 milliards de fraude aux cotisations des entreprises (cf cour des comptes), Non ! Les dizaines de milliards de fraude fiscale, Non ! Et le geste du gouvernement qui a retiré l'amendement sur la taxation des dividendes destiné à financer la sécurité sociale et voté par l'assemblée en première lecture témoigne bien du choix des coupables !

Les attaques se concentrent à nouveau sur les retraités, et se traduisent notamment par le gel des pensions, par la hausse du nombre des retraités qui verront leur CSG passer de 3,8% à 6,6 % à cause de la modification des seuils d'assujettissement à la CSG sur les revenus de remplacement au motif « de mieux prendre en compte la réalité des capacités contributives ». Ce même seuil étant retenu pour la

CASA\*, c'est le principe d'universalité de notre système de protection sociale qui est mis à mal.

Les réductions de dépense de santé, les modulations des allocations familiales, la baisse du capital décès versé par l'assurance maladie désormais forfaitisé, ainsi que la progression de l'ONDAM à 2 % (taux le plus bas depuis sa création), auront une conséquence sur le pouvoir d'achat des retraités.

L'Assemblée nationale a adopté le 17 septembre le projet de loi « sur l'adaptation de la société au vieillissement » qui devait être examiné par le Sénat rapidement afin d'être applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ; or, actuellement aucune date n'apparaît au calendrier du sénat jusqu'en mars ce qui en repousse l'application au mieux à la fin de 2015. Bien que le contenu de cette loi soit nettement en deçà des attentes en terme de financement et de formation des personnels, elle n'en reste pas moins nécessaire à la reconnaissance de l'Aide à domicile.

Dans le Monde du 23 octobre, Louis Morin, directeur de l'Observatoire des inégalités répondant à la question : Faut-il moduler les allocations familiales ? écrit : « une solidarité qui ne profite qu'aux plus pauvres ne peut être, au fond, qu'une pauvre solidarité, où les plus riches cotisent au minimum et s'achètent par eux-mêmes une protection privée ».

Avec le débat sur les allocations familiales c'est la « boîte de Pandore » du principe d'universalité fondateur de la cohésion de notre modèle social qui est ouverte. Acceptons-nous de le voir mis en pièce ?

C'est en restant syndiqués et mobilisés dans des actions comme le 3 juin et le 30 septembre qu'on peut continuer à espérer peser sur des choix pervers qui donnant l'illusion de l'équité dénaturent notre pacte social.

Robert Jacquin

CASA : Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du S1 des Retraités de Paris

Mardi 25 novembre 10h

S4 - 46 avenue d'Ivry Paris 13°

Salle de la CA 2ème étage M° Porte d'Italie ou Olympiades

**Mardi 9 Décembre****Henri Barbusse : sa vie, son action, son œuvre**

**14 h** SNES-S4 46 avenue d'Ivry Paris 13°  
M° Porte d'Ivry ou Olympiades

Après une visite à l'Historial de Péronne et une promenade sur le Front de la Somme, c'est avec **Henri Barbusse** que nous vous proposons de poursuivre la commémoration de la Grande guerre.

La rencontre de l'auteur du *Feu* avec la guerre et l'engagement pour la paix qui s'en est suivi seront l'objet d'une **conférence** présentée par Paul Markidès, Président de l'Association des Amis d'Henri Barbusse et de l'ARAC

**du 19 au 21 mai****Balade dans le Calvados**

Détails Sur le site <http://www.paris.snes.edu/s1retraites/>  
ou appeler le 06 80 28 83 31 pour l'envoi du programme.

**Inscription avant le 15 décembre :**  
**Annette KRAKOWSKI 01 44 24 20 24**  
35 rue Esquirol 75013 PARIS

**Mardi 14 Octobre****Musée Fragonard de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort**

**RV 14h30** devant l'entrée

7 avenue du Gal de Gaulle M° Ligne 8

C'est l'un des musées les plus anciens de France au patrimoine exceptionnel dont les **écorchés de Fragonard** constituent le joyau. Longtemps fermé au public. Il a été rénové en 2008 et accueille désormais les visiteurs dans le cadre qui était le sien en 1902.

Les collections d'anatomie, de pathologie et de tératologie permettent de faire le lien entre science et mythologie.

Un parcours historique, scientifique et artistique au sein de l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort.

**Visite guidée : 10€** groupe limité à 30 personnes

**Inscription**

**Marie-France HEILBRONNER 06 76 96 52 10**

*marif.h@laposte.net*

**Claude SMADJA 06 12 53 24 08**

*claudesmadja@club-internet.fr*

Pour préparer la visite, plaquette à l'adresse

<http://www.paris.snes.edu/s1retraites/>

## La France et l'Europe aujourd'hui et demain, du pacte de responsabilité aux perspectives européennes.

Dans le cadre : « la France et l'Europe aujourd'hui et demain : du pacte de responsabilité aux perspectives européennes. », trois thèmes ont été abordés : la politique de l'offre : l'exemple du pacte de responsabilité, l'économie soumise aux impératifs de la finance, la dette.

**La politique de l'offre : l'exemple du pacte de responsabilité**

En recourant aujourd'hui à la politique de l'offre, par le pacte de responsabilité, le gouvernement se propose de relancer la production et l'emploi en abaissant les charges des entreprises. Le but est de les inciter à produire en leur donnant des perspectives de profit, incitation préférée à celle de l'augmentation des débouchés générée par une politique de la demande.

La politique de l'offre s'enracine dans une tradition de libéralisme économique à laquelle adhère la droite. La politique de la demande, parce qu'elle peut se traduire par une augmentation du pouvoir d'achat des plus démunis a, jusqu'à la fin des années 90, eu la préférence des gouvernements de gauche. Le basculement s'est produit avec les gouvernements de Gerhard Schroeder et de Tony Blair.

Sous la Présidence de François Hollande, la politique gouvernementale va dans la même direction.

L'aide aux entreprises est grandement financée par la réduction de la dépense publique et s'inscrit dans la ligne d'austérité imposée par les règles de l'Union Européenne.

Les résultats du pacte de responsabilité sur l'emploi sont décevants, il importe de mettre sur pied une autre politique de relance. Cela paraît d'autant plus opportun que la demande est atone, ce que prouve le taux d'inflation très faible. Cette nouvelle politique serait notamment financée par la suppression du Crédit d'Impôt Emploi Compétitivité, elle pourrait prendre la forme: de l'augmentation du SMIC, de mesures visant l'offre mais de façon sélective et notamment les PME exportatrices et enfin, cette politique pourrait donner lieu à des investissements allant vers un progrès écologique de plus grande ampleur que celui actuellement envisagé.

**L'économie soumise aux impératifs de la finance**

Les banques sont indispensables à l'économie car elles l'alimentent en crédits. Elles tirent parti de cette situation en imposant à la collectivité certaines pratiques sans utilité sociale mais leur procurant un profit. C'est le cas du «trading haute fréquence » qui consiste à passer des milliers d'ordres d'achats et de ventes le temps que se dé-

roule une opération plus lente. Par le prélèvement qu'elles réalisent sur le revenu national sans contrepartie productive, ces pratiques réduisent la part qui revient au reste de la collectivité. D'autres pratiques bancaires sont délibérément nocives pour les États en diminuant les rentrées fiscales, c'est le cas de l'aide aux entreprises à l'implantation d'établissements en paradis fiscaux, voire à la fraude fiscale.

Mais surtout les banques imposent aux économies nationales un risque systémique par l'ampleur de leurs opérations spéculatives. On peut le définir comme une situation où les risques pris par les établissements financiers sont des risques pour l'économie mondiale, la faillite d'un seul établissement pouvant entraîner l'effondrement du système financier sur l'ensemble de la planète.

Des remèdes existent à cette situation.

### **Que faire pour échapper à l'emprise de la finance**

Une avancée vient de se mettre en place avec l'Union Bancaire qui permettra un meilleur contrôle des banques au niveau européen, qui sollicitera d'abord les créanciers avant les contribuables en cas de difficulté d'une institution financière, qui prévoit la création d'un fonds de résolution abondé par les banques pour venir au secours de celles-ci. Si ces mesures vont dans le bon sens elles demeurent néanmoins insuffisantes et les délais pour leur mise en œuvre sont trop longs.

Le contrôle de la finance est devenu absolument nécessaire.

Il passe par plusieurs mesures :

- contrôler les attributions de licences bancaires
- consolider le secteur bancaire en séparant véritablement, et non comme on l'a fait en France avec la loi de 2013, les activités des banques de détail et celles des banques d'affaires
- rompre avec le court termisme des marchés financiers qui ne sert qu'à la spéculation
- interdire les marchés de gré à gré
- créer une agence de notation publique au niveau européen
- taxer les surprofits des banques

Une autre mesure consiste à mettre fin aux paradis fiscaux qui se sont développés au moins dans l'indifférence des pouvoirs publics, au pire avec leur complicité. Selon les chiffres du journaliste Antoine Peillon ce sont 600 milliards d'euros que les français ont dissimulé dans les paradis fiscaux ce qui constitue un manque à gagner de recettes fiscales de 60 milliards/an. Après des mesures totalement inefficaces il semble que les Etats, à la recherche de ressources fiscales et poussés par leur opinion publique soient décidés à prendre une mesure efficace notamment vis-à-vis des ménages en instituant l'échange automatique d'informations. Mais les multinationales pourront continuer d'utiliser les paradis fiscaux en utilisant principalement les prix de transfert.

### **Annuler les dettes publiques**

Il est devenu nécessaire d'annuler une partie des dettes publiques car il devient de plus en plus évident que la totalité de ces dettes ne pourra être remboursée et que les tentatives de remboursement bloquent la croissance économique. C'est la partie illégitime qui doit être annulée et qui comprend les cadeaux fiscaux faits aux plus fortunés et les intérêts que l'Etat doit payer à ses créanciers. Une étude parue au printemps 2014 établit sur ces bases que la partie illégitime s'élève à 53% de la dette publique française. Les annulations de dettes publiques ont été fréquentes (on a pu recenser 320 défauts d'état à travers le monde depuis 1800) et elles peuvent s'appuyer sur de nombreux traités internationaux

Il faut signaler que cette proposition d'annulation ne fait pas l'unanimité au sein de la gauche et des économistes atterrés.

Jean-Pierre Brovelli  
Gilbert Ricard

**A l'appel de FSU, CGT, Solidaires, FA-FPT :**

**Rassemblement mardi 18 novembre à 12 h  
devant l'Assemblée Nationale  
pour l'emploi et les salaires dans la Fonction Publique**

**Samedi 22 novembre  
Rassemblement des syndicats de la FSU suivi d'un meeting  
11h - 13h Rassemblement aux Invalides  
13h - 15h30 Maison de la Chimie**

# Calendrier

**Mardi 25 novembre**  
10h  
AG S1-Retraités

Jeudi 4 décembre  
S4—Collectif d'animation

**Mardi 9 décembre 14h**  
**Conférence**  
**Henri Barbusse**

**15 décembre**  
**Date limite d'inscription**  
**Balade dans le Calvados**  
**19, 20, 21 mai 2015**

**Mardi 13 janvier**  
**14h30**  
**Sortie Musée de**  
**l'École Vétérinaire**

26 janvier  
Bureau FGR-75  
CE FGR-75

**Lundi 18 mai 10h**  
**Assemblée Générale**  
**FGR - 75**

Pour vous tenir informés de l'actualité syndicale parisienne, consultez régulièrement le site :  
<http://www.paris.snes.edu/s1retraites/>

## Courrier aux parlementaires pour audience

Monsieur le Président,

Nos organisations souhaitent avoir une rencontre avec votre groupe, afin de discuter de la situation faite aux retraités.

Celle-ci, en effet, continue de se dégrader. La question centrale est celle de leur pouvoir d'achat qui ne cesse d'être mis à mal. Le report de toute revalorisation des pensions des régimes de base privés ou publics jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2015 pour des millions de retraités s'ajoute à la non actualisation des régimes complémentaires.

C'est une nouvelle diminution du pouvoir d'achat des retraités qui comme tous les Français subissent les hausses des services, de la fiscalité (nouvelle cotisation de 0,3%, suppression de la demi-part, fiscalisation de la majoration pour trois enfants, augmentation de la TVA), de l'énergie... Par le gel des pensions et le report de leur revalorisation, vous accentuez un mécanisme qui organise et augmente la paupérisation des retraités dans les années à venir. Perspective confirmée par les études de l'INSEE et du COR.

Cette situation peut être en partie améliorée lors du débat et du vote du PLFSS qui aborde les pensions des retraité(e)s.

Nos organisations continuent de revendiquer un lien fort entre l'évolution des salaires et celle des pensions de retraite. Elles dénoncent une campagne insupportable qui vise à remplacer un droit à la retraite fondé sur le travail en simple revenu d'assistance de niveau de vie minimal.

Le pouvoir d'achat des retraités est également impacté par toutes les mesures du plan d'économie présenté par le gouvernement. Nous soulignons que la baisse du pouvoir d'achat des retraités comme celle des salariés a un impact direct sur la consommation, élément fondamental de la croissance et du développement de l'emploi.

Enfin, nous souhaitons vous faire part de notre avis sur le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement en cours de discussion entre les deux Assemblées. Nous considérons que ce projet va dans le bon sens, celui de la reconnaissance de la place et du rôle des retraités dans la société. En revanche, nous pensons que son financement n'est absolument pas à la hauteur des besoins. Par ailleurs, le volet des EHPAD et son corollaire le reste à charge, pourtant incontournable, en est absent. Des questions importantes comme celle de la formation des personnels, de la « gouvernance », de la place des organisations syndicales de retraité doivent être réexaminées.

Les mobilisations du 3 juin regroupant plus de 20 000 retraités à Paris et du 30 septembre en regroupant plus de 30 000 dans toute la France révèlent leur colère et leur exigence d'être entendus et se déclarent prêts à poursuivre les actions.

C'est afin de vous transmettre leurs légitimes revendications que nous demandons à vous rencontrer, vous les élus de la Nation.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour les organisations de retraités

UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, FSU, UNIR Solidaires, UNIR-CFE-CGC, FGR-FP, LSR, UNRPA